



Syndicat SUD Télécom du Nord

**SUD Conduent**

11/2 chemin des Vieux Arbres

59650 Villeneuve d'Ascq

V/Ascq, le 20/11/19

## ***ALERTE ENLEVEMENT CONTRAT***

Lors de la réunion du Comité Social et Economique Central tenue le 19 novembre, la direction a annoncé la perte du contrat de sous-traitance concernant le site de Roubaix et 6 autres sites dans le monde, ce qui représente un total de 600 emplois.

A cette occasion, le mépris des salarié-es de Roubaix s'est affiché au grand jour, le directeur général de Conduent France se contentant d'une présence téléphonique avec les élu-es !

**L'histoire du site de Roubaix et des salarié-es ne s'arrête ni demain, ni au 31 décembre 2019. Il y a des raisons et des possibilités d'agir pour obtenir le maintien de TOUS les emplois !**

### **COMMENT ANALYSER LES ANNONCES DE LA DIRECTION ?**

Selon la direction, le contrat est perdu pour des raisons économiques et du fait de résultats de production inférieurs aux attentes du client donneur d'ordre...

**Les « raisons économiques » sont en réalité uniquement la volonté du donneur d'ordre de payer moins les prestations effectuées par les entreprises sous-traitantes !**

La preuve en est apportée par le fait que le contrat de sous-traitance avec plusieurs constructeurs automobiles (800 emplois concernés), est gagné par SITEL et MAJOREL du Groupe ARVATO, deux entreprises ayant des sites en offshore !

**Quant aux « résultats de production non conformes aux attentes du client », ils sont essentiellement dus :**

**\*Au temps de travail annualisé (semaines de 42 heures) qui avait provoqué une hausse massive de l'absentéisme et la grève / débrayages en juillet août. D'ailleurs, la direction ne s'est jamais soucié des causes de l'absentéisme !**

**\*A la baisse continue des effectifs pour traiter un volume d'appels qui n'a pas baissé, bien au contraire !**

Entre le début juillet et le début novembre, 100 salarié-es ont « disparu » des effectifs pour cause de démissions, abandons de poste, licenciements pour faute...

Pour pallier ces absences, la direction a embauché « massivement » 13 intérimaires. Cela a évidemment creuser le fossé entre les exigences très importantes du client et les chiffres de production.

## **QUE VA-T-IL SE PASSER CONCRETEMENT DANS LES MOIS QUI VIENNENT ?**

Le contrat initial contenant une « clause de transition » de 6 mois, il est donc acquis que l'activité du site de Roubaix ne va pas s'arrêter du jour au lendemain.

Notons au passage, que le délai de 6 mois est habituellement utilisé lorsqu'une activité part en offshore. Ce temps permet de mettre en place le matériel nécessaire et surtout de former des salarié-es qui découvrent les produits.

Pendant ce laps de temps, la direction est censée chercher de nouveaux clients pour remplacer l'activité partante.

**SUD doute beaucoup de la volonté de la direction de réellement chercher de nouvelles activités**, d'autant que CONDUENT est le seul prestataire qui travaille pour un donneur d'ordre unique par site.

L'exemple de ce qui s'est passé pour le site de Sophia-Antipolis a renforcé nos craintes, puisqu'aucune recherche sérieuse de nouvelles activités n'avait été faite !

Au terme de la période de transition d'un maximum de 6 mois, et si aucune nouvelle activité n'a été trouvée, un repreneur sera recherché via un appel d'offres.

Ce n'est qu'en cas d'échec, qu'un plan de licenciements économiques, appelé honteusement Plan de Sauvegarde de l'Emploi, serait mis en place par CONDUENT !

## **ET MAINTENANT QUE FAIRE ?**

Les salarié-es de Roubaix ne doivent pas baisser les bras, ne pas tomber dans les pièges du licenciement individuel pour faute que va tendre la direction.

La solution n'est pas dans la résignation et, au final, dans un départ de l'entreprise avec 2 à 3 mois seulement de salaire en poche.

**Les salarié-es devront se mobiliser et utiliser tous les moyens nécessaires pour gagner le maintien des emplois sur le site de Roubaix.**

**Dans cette bataille de l'emploi, SUD sera résolument aux côtés des salarié-es !**

---

**Contact : Délégué Syndical Central SUD : Fouad BOUMEDIENNE**

mail : [fouadsyndicsud@gmail.com](mailto:fouadsyndicsud@gmail.com)